****

**ATELIER SOUS REGIONAL**

**Quel avenir pour les jeunes ruraux en Afrique de l’ouest ?**

**Rapport Général de la Mission**

**Facilitateurs**

Moctar BOUKENEM

Fadiala KAMISSOKO

**Juillet 2021**

**SOMMAIRE**

[SIGLES ET ABREVIATIONS 4](#_Toc76460186)

[RESUME EXECUTIF 5](#_Toc76460187)

[INTRODUCTION 6](#_Toc76460188)

[I. PREPARATION ET DEROULEMENT DE L’ATELIER SOUS REGIONAL 8](#_Toc76460189)

[I.1. Préparation de l’atelier sous régional 8](#_Toc76460190)

[I.2. Déroulement de l’atelier sous régional 9](#_Toc76460191)

[I.2.1. Cérémonie d’ouverture 9](#_Toc76460192)

[I.2.2. Séquençage de l’atelier sous régional 10](#_Toc76460193)

[II. DEFIS MAJEURS DES JEUNES DANS LEUR QUETE D’EMPLOI ET D’INSERTION 13](#_Toc76460194)

[II.1. Défis liés à l’insuffisance des services d’appui à l’agriculture rurale 13](#_Toc76460195)

[II.1.1. Insuffisance de soutien de l’État et des collectivités 13](#_Toc76460196)

[II.1.2. Faible accès à l’information et à la communication 13](#_Toc76460197)

[II.1.3. Problèmes d’accès au financement 13](#_Toc76460198)

[II.1.4. Difficultés d’accès au marché 14](#_Toc76460199)

[II.2. Défis liés à l’accès limité aux facteurs de production 14](#_Toc76460200)

[II.2.1. Difficultés d’accès à la terre 14](#_Toc76460201)

[II.2.2. Accès aux infrastructures 14](#_Toc76460202)

[II.2.3. Accès difficile aux équipements 14](#_Toc76460203)

[II.3. Défis liés à la faible prise en compte des besoins des jeunes dans la définition des politiques et des projets et programmes de développement 15](#_Toc76460204)

[II.3.1. Audibilité de la voix des jeunes au niveau local et national 15](#_Toc76460205)

[II.3.2. Formalisation des entreprises jeunes 15](#_Toc76460206)

[II.3.3. Formation en éducation civique 15](#_Toc76460207)

[II.4. Défis liés à la faible compétence technique du jeune 15](#_Toc76460208)

[II.5. Défis liés à l’impact du changement climatique en milieu rural 15](#_Toc76460209)

[II.6. Défis liés à la faible valorisation du statut de l’agriculteur 16](#_Toc76460210)

[III. EXPERIENCES REUSSIES DANS LA CREATION D’EMPLOI POUR LES JEUNES RURAUX DANS LES FILIERES AGROALIMENTAIRES 17](#_Toc76460211)

[III.1. Interventions liées à la coordination de la politique de promotion de l’emploi des jeunes en milieu rural 17](#_Toc76460212)

[III.1.1. Direction Nationale de l’Emploi (DNE Mali) 17](#_Toc76460213)

[III.1.2. Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP Mali) 18](#_Toc76460214)

[III.1.3. Direction Générale de l’Insertion Professionnelle et de l’Emploi (DGIPE) 19](#_Toc76460215)

[III.2. Interventions des structures mettant en avant une approche développement territorial 19](#_Toc76460216)

[III.2.1. Conseil Régional de Ségou 20](#_Toc76460217)

[III.2.2. Centre régional des ressources de Ségou 21](#_Toc76460218)

[III.2.3. Conseils et Appui pour l’Éducation à la Base (CAEB) 21](#_Toc76460219)

[III.2.4. Confédération Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) 22](#_Toc76460220)

[III.3. Intervention des structures en charge de l’amélioration de l’employabilité et de l’insertion des jeunes 22](#_Toc76460221)

[III.3.1. Agence pour la Promotion de l’Emploi des Jeunes (APEJ) 22](#_Toc76460222)

[III.3.2. Antenne de Développement d’Afrique Francophone Occidentale (ADAFO) 23](#_Toc76460223)

[III.3.3. FAO 25](#_Toc76460224)

[III.3.4. Save the Children 25](#_Toc76460225)

[III.3.5. Cellule de Promotion de l’Entreprenariat Agricole (CPEA) 25](#_Toc76460226)

[III.3.6. Centres d’Innovations Vertes (CIV) 26](#_Toc76460227)

[III.4. Présentation des projets attractifs pour les jeunes 26](#_Toc76460228)

[IV. STRATEGIES ET PROCEDURES RETENUES POUR LA PROMOTION DE L’EMPLOI DES JEUNES EN MILIEU RURAL 29](#_Toc76460229)

[IV.1. Meilleure implication des jeunes dans les débats politiques 29](#_Toc76460230)

[IV.2. Facilitation de l’accès des jeunes au financement 29](#_Toc76460231)

[IV.3. Participation active des jeunes au développement territorial 29](#_Toc76460232)

[IV.4. Amélioration de l’accès des jeunes aux marchés porteurs 30](#_Toc76460233)

[IV.5. Amélioration des compétences des jeunes ruraux 30](#_Toc76460234)

[IV.6. Facilitation de l’accès des jeunes aux facteurs de production 30](#_Toc76460235)

[IV.7. Diminution de l’impact du changement climatique 31](#_Toc76460236)

[V. PROPOSITION DE DEMARCHE POUR L’ELABORATION D’UN PLAN D’ACTIONS 32](#_Toc76460237)

[CONCLUSION 41](#_Toc76460238)

[ANNEXES 42](#_Toc76460239)

# SIGLES ET ABREVIATIONS

**ACEFOR** : Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation

**ANPE** : Agence Nationale pour l’Emploi

**APEJ** : Agence pour la Promotion de l’Emploi des Jeunes

**CAA** : Centre d’Apprentissage Agricole

**CAEB** : Conseils et Appui pour l’Éducation à la Base

**CAFON** : Coopérative des ateliers de Forgerons de l’Office du Niger

**CED** : Centre d’Éducation pour le Développement

**CNOP** : Coordination Nationale des Organisations Paysannes

**COFO** : Commissions Foncières

**CPEA / MA** : Cellule de Promotion de l’Emploi Agricole / Ministère de l’Agriculture

**DNE** : Direction Nationale de l’Emploi

**DNFP** : Direction Nationale de la Formation Professionnelle

**FAO** : Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture

**FENAJER** : Fédération Nationale des Jeunes Ruraux

**FIDA** : Fond International pour le Développement Agricole

**FIER** : Projet Formation Insertion et appui à l’Entrepreneuriat des jeunes Ruraux

**GIE** : Groupement d’Intérêt Économique

**HIMO** : Haute Intensité de Main d’œuvre

**LOA** : Loi d’Orientation Agricole

**MEFP** : Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OP** : Organisation Paysanne

**PDA** : Politique de Développement Agricole

**PDESC** : Plan de Développement Économique, Social et Culturel

**PEJ** : Programme Emploi-Jeunes

**PNE** : Politique Nationale de l’Emploi

**PPP** : Partenariat Public Privé

**PROCEJ** :  Projet de développement des Compétences et Emplois des Jeunes

**PTF** : Partenaire Technique et Financier

**ROPPA** : Réseau des Organisations Professionnelles Paysannes d’Afrique de l’Ouest

**SDRFPTE** : Schéma Directeur Régional de la Formation Professionnelle Technique pour l’Emploi

# RESUME EXECUTIF

SOS Faim a organisé à Bamako du 18 au 20 mai 2021, un atelier sous régional de réflexion sur la thématique « Quel avenir pour les jeunes ruraux en Afrique de l’Ouest ». Des jeunes venus du Sénégal, du Burkina se sont joints à ceux du Mali pour échanger sur la problématique de l’accès des jeunes ruraux, mais aussi des jeunes urbains, à l’emploi d’une part et d’autre part à leur insertion à travers les métiers de l’agriculture et ses activités connexes.

L’un des principaux résultats attendus de cet atelier est de donner des pistes d’actions pouvant orienter le nouveau programme SIAII 2022 – 2026. Ainsi, le fil conducteur qui a prévalu lors des débats en plénière, table ronde et groupe de travail a permis d’identifier les problèmes que rencontrent les jeunes dans leur recherche d’emploi en milieu rural, les principales causes et les actions concrètes que les jeunes eux-mêmes proposent pour solutionner ces problèmes. Les réflexions se sont rapidement focalisés sur les paramètres ci-après : l’offre d’emplois et les possibilités d’insertion (salariés ou auto emplois) qui s’offrent aux jeunes en milieu rural, la question de l’employabilité des jeunes et l’interaction entre le développement territorial et la décision du jeune à rester en zone rurale.

L’atelier a aussi d’une part, donné l’opportunité aux services en charges de l’emploi et de l’insertion des jeunes ainsi qu’aux partenaires techniques et financiers de présenter les dispositifs d’accompagnement au profit de ces jeunes en milieu rural et d’autre part, de passer en revue les projets initiés par les jeunes en cours de développement afin de faire ressortir ceux qui paraissent les plus attractifs à leurs yeux.

Après trois jours de réflexion très fructueux, les conditions qui vont inciter les jeunes à s’orienter davantage vers les métiers de l’Agriculture en zones rurales sont :

* la facilitation de l’accès aux services de base ;
* l’intensification de la formation et du renforcement de capacité ;
* la facilitation de l’accès à la terre et aux intrants ;
* la possibilité de vente des productions à prix rémunérateur ;
* la facilitation de l’accès au crédit at aux subventions pour les projets ;
* l’amélioration de la capacité de défense des intérêts des jeunes.

# INTRODUCTION

Les pays du Sahel sont confrontés à une crise multidimensionnelle qui entrave les efforts de développement. D’ordre sécuritaire et socioéconomique, elle fragilise encore plus les jeunes qui sont en perte de repère. Cette situation accélère le rythme de dépeuplement des zones rurales, dans lesquelles le système de production agricole est principalement basé sur la mobilisation de la main d’œuvre familiale.

De façon concrète, les jeunes des pays du Sahel, précisément ceux installés dans les zones rurales au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali baignent dans un environnement caractérisé par :

* la difficulté voire l’impossibilité pour une large partie de la jeunesse d’accéder aux dispositifs éducatifs (formation, apprentissage) mis en place par l’État et les collectivités territoriales. Cette situation découle de la forte pression sur ces dispositifs sachant que presque 60 % de la population dans ses pays ont moins de 35 ans ;
* le sous-emploi des jeunes notamment pour ceux qui sont orientés vers l’agriculture pendant la saison des pluies. La difficulté d’effectuer d’autres activités génératrices de revenus en contre-saison, ajoutée à l’irrégularité des rendements pour cause climatique oblige plusieurs jeunes à émigrer vers les zones urbaines pour subvenir à leurs besoins ;
* la faible attractivité des jeunes pour les filières agroalimentaires, confortée par l’image type du producteur familial en zone rurale peu intégré à l’agriculture commerciale ;
* la difficulté d’accès des jeunes aux facteurs de production et de communication comme la terre, le financement, la connexion informatique, etc. ;
* la faible portée de la voix des jeunes ruraux dans les débats politiques.

Par ailleurs, l’emploi des jeunes en milieu rural dans les filières agricoles et dans les activités connexes constitue l’un des enjeux majeurs du nouveau programme SIAII 2022 – 2026 soutenu par la Délégation Générale de la Coopération au Développement (DGD) du Royaume de Belgique. SOS Faim a donc entreprit d’organiser un cadre de réflexion permettant aux jeunes hommes et femmes des pays du Sahel (1) d’analyser les difficultés que rencontrent les jeunes dans la recherche d’emploi, (2) de présenter les offres actuelles disponibles en matière d’emploi des jeunes et (3) de réfléchir sur les pistes à renforcer pour adapter cette offre aux besoins réels des jeunes.

C’est dans ce contexte que du 18 au 20 mai 2021, l’ONG SOS FAIM Belgique et ses antennes du Burkina Faso, du Sénégal et du Mali ont organisé à Bamako, un atelier sous régional de réflexion sur le thème : Q*uel avenir pour les jeunes ruraux en Afrique de l’ouest ?*

Comme le stipulent les termes de référence, *de* ***façon générale*** *il s’agit d’organiser un atelier de réflexion entre les jeunes des pays concernés et les acteurs au développement sur les opportunités de création d’emploi décent pour les jeunes femmes et hommes en milieu rural et le renforcement des capacités des entreprises dans les filières agroalimentaires.*

*Les* ***objectifs spécifiques*** *sont les suivants :*

* *Présenter les défis majeurs que les jeunes rencontrent dans la création de leur activité professionnelle ou dans leur insertion sur le marché du travail en zone rurale. Les rôles joués par les partenaires au développement et les Organisations paysannes faîtières dans le cadre de la création de l’emploi des jeunes en milieu rural seront aussi examinés ;*
* *Partager leurs expériences réussies en matière de création d’emploi pour les jeunes ruraux dans les filières agroalimentaires et les activités connexes. On essaiera d’identifier les points communs à cette réussite ;*
* *Définir les stratégies et les procédures pour favoriser l’implication des jeunes ruraux dans les débats politiques visant la prise en compte de leurs préoccupations dans les plans et programmes de développement ;*
* *Convenir d’une démarche pour élaborer un plan d’actions pour faciliter la mise en place et la diffusion des modèles d’insertion des jeunes et de renforcement des agri entrepreneurs.*

Le présent rapport fait une synthèse du cheminement et des acquis de l’atelier sous régional à travers :

* **Chapitre I** : Préparation et déroulement de l’atelier sous régional ;
* **Chapitre II** : Présentation des défis majeurs des jeunes dans leur quête d’emploi et d’insertion ;
* **Chapitre III** : Présentation des expériences réussies dans la création d’emploi pour les jeunes ruraux dans les filières agroalimentaires ;
* **Chapitre IV** : Définition des stratégies et procédures pour l’implication des jeunes dans les **débats politiques ;**
* **Chapitre V** : Proposition de démarche pour l’élaboration d’un plan d’actions.

# PREPARATION ET DEROULEMENT DE L’ATELIER SOUS REGIONAL

SOS Faim a souhaité, à toutes les phases de préparation et de réalisation de l’atelier sous régional « Quel avenir pour les jeunes ruraux en Afrique de l’Ouest » une participation active et représentative des jeunes. Au cours de ces deux phases, un comité d’organisation composé de l’équipe de SOS Faim, de jeunes entrepreneurs d’horizons divers et plus tard d’une équipe de facilitation a piloté l’organisation et la tenue de l’atelier sous régional.

## I.1. Préparation de l’atelier sous régional

Sous la coordination du Chargé de programme de l’antenne Mali de SOS Faim et se focalisant sur les orientations de la note de cadrage, un travail intense a été mené par le comité d’organisation. Ces efforts ont permis :

* de finaliser la liste des participants ;
* de finaliser la sélection des projets des jeunes ;
* d’assurer l’organisation logistique de l’atelier ;
* de préparer la cérémonie d’ouverture à travers la mobilisation des officiels du ministère en charge de l’emploi et de la formation professionnelle et de celui en charge de l’Agriculture ;
* de préparer le webinaire introductif à travers des échanges avec les deux animateurs Mme Ndeye Seynabou Pouye et Mr Mohamed Amara ;
* d’identifier et d’inciter les principaux intervenants du secteur de l’emploi des jeunes à participer activement à l’animation de l’atelier à travers la présentation de leurs expériences :
  + la Direction Nationale de l’Emploi (DNE),
  + la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP),
  + l’Agence pour la Promotion de l’Emploi des Jeunes (APEJ),
  + le Projet « Contribution à l’insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural dans le Centre-Sud au Mali » de la FAO,
  + l’Antenne de développement de l’Afrique Francophone Occidentale (ADAFO) (via Don Bosco),
  + le Conseil Régional de Ségou,
  + le Centre Régional des Ressources de Ségou,
  + la Cellule de Promotion de l’Emploi Agricole (CPEA / MA),
  + la Fédération Nationale des Jeunes Ruraux (FENAJER),
  + le Conseil et Appui pour l’Éducation à la Base (CAEB),
  + le Projet LuxDev Mli/022,
  + la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP),
  + Save the Children.
* de sélectionner dix projets attractifs du Sénégal, du Burkina Faso et du Mali ayant fait l’objet de projection au cours de l’atelier ;
* de choisir et de préparer les techniques d’animation permettant d’une part d’identifier les problèmes que rencontrent les jeunes lors de la recherche d’emploi et d’autre part de stimuler la réflexion afin de parvenir à des propositions de solutions adaptées.

## I.2. Déroulement de l’atelier sous régional

L’atelier sous régional de réflexion s’est tenu du 18 au 20 mai 2021 à l’hôtel ONOMO de Bamako, dans la salle Pr Bakary KAMIAN pour les sessions en plénière. Deux autres salles ont été utilisées lors des tables rondes et travaux de groupes. Environ soixante-dix participants ont répondu présents à l’invitation de SOS Faim dont une dizaine provenant respectivement du Sénégal et du Burkina Faso.

### I.2.1. Cérémonie d’ouverture

Elle était présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle (MEFP). Au présidium, on notait aussi la présence d’un membre du Cabinet du Ministre de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche, d’un Conseiller municipal de la Commune III du District de Bamako et de la Représentante de l’ONG SOS Faim au Mali.

Après quelques mots introductifs du maître de cérémonie, les interventions ci-après ont suivi :

* le **discours de bienvenue du Conseiller Municipal** en sa qualité de représentant du Maire de la Commune III accueillant l’atelier : Dans son intervention, l’élu a remercié SOS FAIM pour cette initiative. Il a souhaité la bienvenue aux délégations du Burkina Faso et du Sénégal au Mali. Avant de terminer ses propos, le maire a lancé cet appel aux jeunes « Jeunes saisissez cette opportunité qui vous est offerte ; seule la terre ne ment pas ». Il a également loué les efforts du Ministère en charge de l’emploi et de la formation professionnelle et des efforts personnels du secrétaire général. Il lui a demandé, de saisir les opportunités offertes par les partenaires tels que SOS FAIM car l’État seul ne peut pas tout faire ;
* les **mots d’introduction de la Représentante de SOS Faim au Mali**: A la suite du Maire, elle a adressé ses salutations et remerciements à l’endroit des participants en général et particulièrement aux délégations de jeunes venues du Burkina Faso et du Sénégal, au Secrétaire Général du MEFP pour sa présence, aux partenaires et à la délégation de SOS FAIM Belgique. La représentante a fait une brève présentation de son organisation à travers entre autres ses domaines d’intervention passant principalement par un soutien à l’agriculture familiale. Elle a expliqué que la finalité recherchée est de rendre les zones rurales plus attractives pour les entrepreneurs jeunes à travers une valorisation de l’image de l’agriculteur. Pour insister sur la pertinence de l’atelier sous régional, elle a souligné qu’une étude du ROPPA[[1]](#footnote-1) estime qu’il y a environ trois millions de jeunes qui arrivent annuellement sur le marché du travail en Afrique de l’Ouest pour une offre d’emplois d’environ neuf cent mille. Parmi ces demandeurs, presque 60 % des jeunes sont des ruraux. Avant de terminer son intervention, elle a fait comprendre que les extrants du présent atelier permettront de construire un programme qui cible les jeunes. Enfin, elle a adressé ses félicitations et remerciements au comité d’organisation de l’atelier ;
* le **discours d’ouverture du Secrétaire Général du MEFP** : Il s’est dit particulièrement honoré de présider la cérémonie d’ouverture de cet atelier sous régional de réflexion. Il a souhaité la bienvenue à toutes et tous et a remercié SOS FAIM pour son initiative. Le Secrétaire Général a jugé pertinent les interventions dans le secteur agricole car de plus en plus, peu de jeunes envisagent leur avenir en milieu rural. Pour leur part, le gouvernement intervient à travers la mise en œuvre de la politique de décentralisation et l’octroi de moyens plus élevés aux initiatives d’appui à la formation et à l’insertion des jeunes. Nous pouvons citer entre autres, la construction des Centres de formations des jeunes et la dotation en moyen de projets / programmes spécifiquement dédiés aux jeunes. Il a aussi souligné l’importance de donner la parole aux jeunes qui sont les mieux placés pour proposer des pistes de solutions à leurs problèmes. Il a adressé ses remerciements aux partenaires qui soutiennent le Mali dans ses efforts pour l’emploi des jeunes et a souhaité que les conclusions de cet atelier soient suivies d’effet. Par la suite, il a souhaité une capitalisation des acquis des autres projets afin que les travaux aboutissent à des orientations crédibles et complémentaires aux autres interventions de son département. A la fin de son intervention, il a déclaré ouvert les travaux de l’atelier avant de suspendre la séance.

### I.2.2. Séquençage de l’atelier sous régional

Afin de faciliter la prise de parole par les jeunes, l’organisation de l’atelier a privilégié les échanges en groupes restreints d’une part et d’autre part, le partage avec les différents intervenants d’un cadre de présentation permettant la focalisation des débats sur les sujets d’intérêt, principalement sur la problématique de l’emploi de jeunes en milieu rural. Afin de garder le cap vers l’atteinte des résultats, un fil conducteur des débats (fil rouge) a été proposé et adopté.

**Tableau 1 : Présentation des séquences dans le déroulement de l’atelier sous régional**

| **FIL ROUGE** | | **ETAPES** | **SUJETS** | **QUESTIONS POSEES** | **ANIMATEUR** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Contexte** | Webinaire + Tables rondes | Comment prendre en compte la jeunesse dans la transformation de la société ? | * *Quel profil de jeunes rencontre-t-on en milieu rural ?* * *Comment s’effectue la transformation des idées (espace familial et espace citoyen) ?* * *Impact de la démographie sur emploi rural ?* * *Impact de la gouvernance sur l’emploi rural ?* * *Impact des coutumes sur la promotion de l’emploi des jeunes en milieu rural ?* * *Quel modèle de société est favorable à l’insertion des jeunes ruraux?* | Mohamed Amara |
| Les relations entre les collectivités locales et les jeunes ruraux en Afrique de l’Ouest : Cas du Sénégal | * *Quelles formes d’organisation pour les jeunes entrepreneurs en milieu rural ;* * *Comment impliquer les jeunes dans la définition des politiques et programmes de développement en milieu rural ?* * *Attractivité des territoires ruraux : quelles approches pour la promotion de l’employabilité des jeunes ?* | NDeye Seynabou Pouye |
|  | **Problèmes auxquels les jeunes font face** | Groupes de travail 1 | * Analyse des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes * Identification des causes par problème * Proposition de solutions aux problèmes posés | Quelles sont les causes et solutions proposées pour les problèmes soulevés par les jeunes ? | Fadiala Kamissoko |
| Groupe de travail 2 | Moctar Boukenem |
| Groupe de travail 3 |  |
|  | **Mesures d’appui aux jeunes déjà existantes** | Groupes de travail 1 | Renforcement de capacité et Formation professionnelle | Quelles sont les principales expériences réussies lors de la mise en œuvre des programmes des partenaires, PTF et services publics locaux ? | Fadiala Kamissoko |
| Groupe de travail 2 | Insertion et développement de l’entreprenariat chez les jeunes | Moctar Boukenem |
| Groupe de travail 3 | Prise en compte des jeunes dans les politiques et programme de développement territorial |  |
|  | **Projets développés par les jeunes dans le contexte actuel** | Plénière | * Projection du film sur les dix projets jeunes retenus * Vote électronique pour le choix des trois projets * Panel des promoteurs des trois projets attractifs | Parmi les projets mis en compétition entre les jeunes du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal, quels sont ceux qui semblent être les attractifs pour les jeunes ? |  |
|  | **Améliorations souhaitées par les jeunes** | Groupes de travail 1 | Favoriser l’emploi Salarié des jeunes, valoriser l’entreprenariat agricole et assurer la promotion des activités économiques connexes | Quelles sont les propositions d’actions pour améliorer l’attractivité des emplois créés en zone rurale ? | Fadiala Kamissoko |
| Groupe de travail 2 | Favoriser l’implication des jeunes dans les OP et les débats politiques pour leur émergence sociopolitique et économique | Moctar Boukenem |
| Groupe de travail 3 | Promouvoir le développement territorial pour améliorer l’attractivité des zones rurales |  |
| Plénière | Restitution des travaux de groupe | Quelles actions sont – elles favorables à l’accroissement de l’intérêt des jeunes pour le milieu rural ? | Fadiala Kamissoko |
|  | **Recommandations : Éléments à mettre en place** | Plénière | Synthèse | Peut-on suggérer une démarche facilitant la formulation des actions permettant d’attirer les jeunes vers les zones rurales ? | Moctar Boukenem |

# DEFIS MAJEURS DES JEUNES DANS LEUR QUETE D’EMPLOI ET D’INSERTION

Les défis soulevés par les jeunes au cours de l’atelier de réflexion sous régional face à la recherche d’emploi sont divers. Une synthèse des présentations, contributions et travaux de groupe permet de réorganiser les défis que rencontrent les jeunes en milieu rural sous six grands chapeaux :

* l’insuffisance des services d’appui à l’agriculture s’exprimant par un déficit du soutien de l’État dans la résolution des problèmes que rencontrent les jeunes ruraux, mais aussi par la difficulté d’accès à l’information agricole et au marché ;
* l’accès limité aux facteurs de production vécu à travers les difficultés d’accès aux infrastructures et équipements de production et de commercialisation et à la terre,
* la faible prise en compte des besoins des jeunes due à la faiblesse des voix défendant les intérêts des jeunes, la lourdeur des démarches administratives pour la formalisation des entreprises des jeunes et le faible engagement citoyen ;
* la faible compétence technique du jeune s’expliquant par la faiblesse des dispositifs de formation et de renforcement de capacité ;
* les effets du changement climatique en milieu rural rendant de plus en plus aléatoire la rentabilité des activités Agricoles et,
* la faible valorisation du statut de l’agriculteur renforcé par l’image peu attrayante de l’agriculteur évoluant dans le système familial de production.

## II.1. Défis liés à l’insuffisance des services d’appui à l’agriculture rurale

Dans ce groupe, nous avons l’ensemble des difficultés citées par les jeunes du Sénégal, du Burkina Faso et du Mali qui les empêchent d’accéder à un emploi décent en milieu rural. Ils portent sur l’ensemble des services que les jeunes attendent comme accompagnement afin d’avoir l’opportunité de pouvoir entreprendre avec des chances de succès.

### II.1.1. Insuffisance de soutien de l’État et des collectivités

Le jeune en milieu rural et même dans les centres urbains dans une moindre mesure, a l’impression que ses problèmes d’accès à l’emploi sont négligés par l’État, ses démembrements et les collectivités territoriales. L’encadrement dans la quête de l’emploi et de l’insertion se limite pour les plus chanceux à la sphère familiale.

### II.1.2. Faible accès à l’information et à la communication

Les jeunes en milieu rural ont souligné une contrainte majeure liée à la difficulté d’accès à l’information et aux communications. Elle limite fortement l’accès des jeunes ruraux aux connaissances techniques et à d’autres informations susceptibles de mieux les intégrer aux chaines de valeur.

### II.1.3. Problèmes d’accès au financement

Tous les jeunes, indépendamment de leur lieu de résidence sont confrontés à la problématique de l’accès au financement. Les besoins en financement sont variés et portent aussi bien sur les prêts sur le moyen et le long terme notamment pour l’achat de terre ou l’arboriculture que sur les prêts de commercialisation sur une période de trois à six mois.

### II.1.4. Difficultés d’accès au marché

En zone rurale, l’une des difficultés que rencontre les jeunes entrepreneurs agricoles est la vente à prix intéressant de leurs productions. Cette difficulté de commercialisation, notamment pour les produits frais issus du maraîchage et de l’arboriculture, limite les jeunes dans leur ambition de se lancer dans l’agriculture commerciale.

## II.2. Défis liés à l’accès limité aux facteurs de production

Ce groupe compile les difficultés que rencontrent les jeunes en milieu rural dans leur démarche d’accès aux moyens de production. Sachant que ces moyens sont susceptibles de constituer un capital de départ pour les jeunes, l’amélioration des conditions d’accès à ces facteurs constitue un défi important pour les jeunes.

### II.2.1. Difficultés d’accès à la terre

En milieu rural, les jeunes accèdent difficilement à une parcelle sur laquelle ils ont une exclusivité d’exploitation. Cependant, pour les plus chanceux, la famille peut leur attribuer à titre provisoire une parcelle pour développer des activités de production et d’élevage. Cette situation limite fortement l’engagement des jeunes dans un environnement non sécurisé. En effet, dans le cadre du droit à l’accès à la terre, dans les nouveaux aménagements, l’attribution des 15 % ne bénéficie pas uniquement aux jeunes, mais à toutes les couches défavorisées. Par ailleurs, au niveau des collectivités territoriales, les jeunes n’ont pas de quota dans la répartition des parcelles de production à l’exception dans certains villages des groupes d’âges.

### II.2.2. Accès aux infrastructures

L’accès difficile aux infrastructures de base est une constante dans les zones rurales. En effet, le jeune vivant dans ce milieu est dépaysé par rapport aux jeunes citadins aussi bien sur le plan physique (état des routes) que sur le plan social et technique (électricité, communication). La quasi-totalité des jeunes en milieu rural estime que la construction des infrastructures routières, des aménagements agricoles, des infrastructures commerciales (marchés, magasins de stockage à usage collectif…) et des infrastructures de communication (connexion internet et téléphonique) sont de la responsabilité de l’État et des collectivités territoriales.

### II.2.3. Accès difficile aux équipements

Le jeune en milieu rural a rarement à sa disposition des équipements mécanisés. Les équipements existant au niveau de la famille sont utilisés prioritairement pour la réalisation des travaux sur les champs collectifs. Bien qu’il sache que pour augmenter la productivité dans l’Agriculture, la mécanisation des outils de production est indispensable, les jeunes ont un faible accès aux technologies doivent être simples et accessibles.

## II.3. Défis liés à la faible prise en compte des besoins des jeunes dans la définition des politiques et des projets et programmes de développement

Au regard de l’importance numérique des tranches d’âge dans la population totale des pays du Sahel (environ 50 % ont moins de 15 ans et 10 % entre 15 et 24 ans), les jeunes estiment que les efforts consentis par les autorités sont jugés insuffisants, principalement pour ceux résidant en milieu rural. De leur perception, la mise en œuvre des interventions initiées par les autorités, aussi bien centrale que décentralisées, apportent peu solution aux besoins. Au-delà de ce constat, les jeunes ont fait ressortir le manque d’encadrement, notamment celui permettant préparant à la citoyenneté (éducation civique).

### II.3.1. Audibilité de la voix des jeunes au niveau local et national

Les intérêts des jeunes sont mal défendus dans les sphères de décision aussi bien au niveau des collectivités territoriales qu’au niveau national. Ceci s’explique par le fait que les jeunes leaders dans les zones agricoles sont peu formés et arrivent rarement à bien exposer leur point de vue dans les organisations de jeunes (au niveau local, régional et national) et au sein des OP à travers des formations. Ainsi, lors des fora, peu de plaidoyer autour de leurs besoins (Dialogue Politique) sont effectués.

### II.3.2. Formalisation des entreprises jeunes

Bien que la situation ne soit pas la même au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali, les jeunes sont confrontés à la lourdeur des procédures administratives permettant la formalisation de leur entreprise. Au niveau local, peu d’appui existe pour accompagner le jeune dans ce processus.

### II.3.3. Formation en éducation civique

Il est ressorti des échanges, qu’au-delà de la famille, les jeunes sont de moins en moins enclins à s’engager dans les efforts pour la consolidation du bien commun. Il a été rappelé à ce niveau que, les jeunes, tout en revendiquant leur droit, doivent comprendre qu’ils ont des devoirs envers la collectivité et envers l’État.

## II.4. Défis liés à la faible compétence technique du jeune

La faible qualification et l’inadaptation des formations reçues sont considérées comme des entraves majeures ralentissant l’accès des jeunes à l’emploi. Bien qu’il existe des paquets pédagogiques déjà validés dans les pays du Sahel, l’accès des jeunes à ces formations ne tient pas compte du profil du jeune d’une part et d’autre part, bénéficie peu au jeune résidant en milieu rural.

## II.5. Défis liés à l’impact du changement climatique en milieu rural

En milieu rural, l’impact des changements climatiques sur le système de production agricole est multiforme. Les effets les plus visibles sur la production sont l’irrégularité des pluies d’une part et d’autre part la pauvreté des terres. Cette situation a mis beaucoup d’aléas dans les rendements des cultures et dans la disponibilité des herbes pour l’alimentation animale. La principale action proposée pour contrer cet aléa est de **vulgariser et promouvoir les pratiques agro-écologiques**

## II.6. Défis liés à la faible valorisation du statut de l’agriculteur

La perception des jeunes sur l’agriculteur en milieu rural n’est pas valorisante. En effet, de l’agriculteur en milieu rural, il n’est retenu que l’image dégradante du producteur avec des équipements primaires comme la charrue à traction animale, qui cultive son champ pendant toute la saison des pluies de façon pénible et avec des rendements qui sont fortement liés à la quantité d’eau reçue. Cette image est aussi représentée par le difficile accès de l’agriculteur à la société de consommation (modernité).

# EXPERIENCES REUSSIES DANS LA CREATION D’EMPLOI POUR LES JEUNES RURAUX DANS LES FILIERES AGROALIMENTAIRES

Dans la perspective de la capitalisation des acquis dans le domaine de l’emploi des jeunes, plusieurs acteurs pertinents intervenant dans l’emploi, l’insertion et le développement territorial ont été sollicités pour présenter leurs expériences. Le présent chapitre fait une synthèse des interventions des services techniques de l’État, des agences mises en place pour la promotion de l’emploi des jeunes, des projets d’une part et d’autre part de la FENAJER[[2]](#footnote-2) et des jeunes entrepreneurs détenteurs de projets attractifs.

## III.1. Interventions liées à la coordination de la politique de promotion de l’emploi des jeunes en milieu rural

### III.1.1. Direction Nationale de l’Emploi (DNE Mali)

C’est la Structure centrale du Ministère de l’Emploi et de la Formation Professionnelle créée en 2002 dans un contexte de démographie galopante 3.6% l’an qui accentuait le chômage des jeunes et faisait de l’emploi des jeunes une véritable préoccupation des pouvoirs publics. La mission de la DNE est de coordonner les actions de promotion de l’emploi, du contrôle technique des intervenants et du suivi. Pour y parvenir, il existe un ensemble de dispositifs opérationnels, législatif, réglementaire et institutionnel à savoir :

* les dispositifs de promotion de l’emploi (l’intermédiation, l’approche HIMO, l’entrepreneuriat et l’apprentissage) qui prennent en compte l’emploi rural,
* la loi de la Formation Professionnelle et ses textes d’application, les politiques énumérées ci-haut,
* les agences, les projets/ programmes qui contribuent à la mise en œuvre des politiques et les collectivités et leur schéma directeur et les Partenaires techniques et financiers.

La Politique Nationale de l’Emploi (PNE), au même titre que la Politique de Développement Agricole (PDA), concoure à la mise en œuvre de la loi d’Orientation Agricole (LOA). Dans cette optique un partenariat doit exister entre les services en charge du développement agricole, rural et ceux de l’emploi en vue de contribuer à :

* promouvoir dans les zones rurales une croissance durable sur les plans social, économique et environnemental,
* rendre l’emploi rural plus attrayant pour les jeunes,
* augmenter les possibilités d’emploi rural hors agriculture,
* promouvoir les conditions favorables à des entreprises durables dans les zones rurales,
* améliorer l’accès des petits producteurs aux débouchés sur les marchés en favorisant leur participation aux chaines de valeurs,
* attirer les investissements dans les zones rurales,
* Améliorer l’accès à la formation dans les zones rurales.

Quelques exemples d’initiatives[[3]](#footnote-3) lancées dans le cadre de l’opérationnalisation de la PNE dans la promotion de l’emploi rural :

* le projet Formation professionnelle, Insertion et appui à l’Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) : Formation insertion et appui à l’entrepreneuriat rural est projet financé par le FIDA pour les régions de Sikasso, Ségou, Koulikoro et Kayes ;
* le Projet de développement des compétences et emplois des jeunes pour l’ensemble du pays financé par la Banque mondiale (PROCEJ) ;
* l’ACEFOR : Amélioration de la compétitivité des entreprises par la formation financée par l’agence Française de développement dans les régions de Sikasso Ségou et Koulikoro ;
* les projets Mli/022 LuxDev et GCP/044 FAO financés par le Grand-Duché du Luxembourg dans la région de Ségou et à Yorosso dans la région de Sikasso ;
* IMYETA : Financé par la Norvège à 90% et la France à 10% pour les cercles de Kati et Banamba ;
* le PEJM : projet pour l’employabilité des jeunes au Mali de financementcanadien.

En termes de leçons apprises, la transversalité de la Politique Nationale de l’Emploi fait qu’elle est opérationnalisée à travers des plans sectoriels qui échappent au contrôle du comité d’orientation et de suivi des actions de promotion de l’emploi. La mise en œuvre efficace fait appel également à mettre les collectivités dans leur rôle à travers la dévolution complète des ressources qui les aideraient à cela. Il faudra également mettre l’accent sur la synergie indispensable à l’atteinte des résultats, compte tenu de la transversalité de l’emploi mais aussi de son caractère abstrait.

### III.1.2. Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP Mali)

La DNFP a retenu pour les jeunes non scolarisés, déscolarisés, sortants des CED et les jeunes diplômés en situation de reconversion la formation par apprentissage. En effet, l’apprentissage permet une participation active de l’apprenant dans la construction de son savoir, l’établissement des liens entre les nouvelles connaissances et ses connaissances antérieures, l'intégration et la réutilisation fonctionnelle des connaissances.

Les dispositifs de formation des jeunes mis en œuvre impliquent l’État (Administration publique, services techniques), les Partenaires Techniques et Financiers (Projets) et les Collectivités (Mairie, Conseil de cercle, Conseil Régional). Il existe quatre dispositifs mis en œuvre sur le terrain[[4]](#footnote-4) :

* **Apprentissage de type dual (alternance) :** Il est réalisé à 80 % dans une entreprise formatrice pour la maitrise des compétences spécifiques de base et 20 % dans un centre de formation pour l’acquisition des savoirs théoriques et techniques complémentaires ;
* **Formation modulaire qualifiante :** Elle est développée dans les centres de formation avec un programme accompagné de guides (guide pédagogique, guide d’évaluation, guide d’organisation matérielle et pédagogique). Elle est suivie de stage de fin de formation dans une entreprise ;
* **Formation tutoriel / rénovée :** Elle consiste à placer au plus quatre (4) apprentis auprès d’un maitre d’apprentissage appelé tuteur**.** Un tuteur est une personne chargée d’encadrer, de former, d’accompagner une personne durant sa période de formation dans l’entreprise/atelier ;
* **Unité mobile de formation :** C’est une alternative pour pallier le manque de centre de formation professionnelle. Elle sert à faire déplacer le plateau technique vers les bénéficiaires de la formation.

### III.1.3. Direction Générale de l’Insertion Professionnelle et de l’Emploi (DGIPE)

Il a été rappelé que dans le cadre de l’opérationnalisation de la Politique de l’emploi au Burkina Faso, trois stratégies ont été adoptées : la stratégie nationale de l’emploi, la stratégie de l’entrepreneuriat des jeunes et la stratégie nationale d’appui à la formalisation des entreprises. Pour les jeunes :

* dans le cadre de la facilitation de l’accès à l’emploi salarié, trois options existent :
  + renforcement de l’intermédiation entre offreur et demandeur d’emploi à travers l’Agence Nationale pour l’Emploi (ANPE) joue un rôle d’intermédiation entre l’offre et la demande d’emploi,
  + l’adoption de l’approche HIMO qui s’articule autour des principes ci-après : choix des bénéficiaires par les communes, élaboration participative des plans d’affaires, formation au métier et distribution partielle du revenu aux bénéficiaires.
* dans le cadre de l’appui au financement des projets des jeunes à travers la mobilisation des fonds d’appui ;
* dans le cadre de l’insertion et de la promotion de l’entrepreneuriat, il existe par exemple un programme d’accompagnement : le Projet d’Appui à l’Emploi et l’insertion des jeunes qui prend en charge dans sa composante I l’entrepreneuriat des jeunes et dans sa composante II le développement des compétences.

## III.2. Interventions des structures mettant en avant une approche développement territorial

Il est important de souligner qu’au Mali, la politique de décentralisation transfère aux collectivités territoriales les questions de formation professionnelle et la promotion de l’emploi des jeunes. Selon les textes en vigueur au Mali, depuis 2017 : les collectivités territoriales sont les communes, les cercles, les régions et le district de Bamako**,** chacune étant dotée de la personnalité morale et de l’autonomie financière. Aucune collectivité ne peut établir ou exercer de tutelle sur une autre. Les collectivités s’administrent librement par des Conseils élus qui élisent en leur sein un organe exécutif. Elles ont comme mission : « la conception, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions de développement économique social et culturel, d’intérêt communal, local, régional et du district ».

### III.2.1. Conseil Régional de Ségou[[5]](#footnote-5)

Dans le cadre de la promotion de l’insertion des jeunes dans la région de Ségou, un Schéma Directeur Régional de la Formation Professionnelle Technique pour l’Emploi (SDRFPTE) (2017-2021) a été adopté. Deux axes stratégiques prennent en charge cette problématique : Assurer le financement de la formation et promouvoir l’emploi et l’insertion.

Les dispositifs régionaux de la Formation Technique et Professionnelle sont l’apprentissage sur le tas, la formation par apprentissage de type dual, la formation qualifiante ou modulaire, la formation par apprentissage « tutorial » à travers les ateliers/champs écoles et la formation continue. Ces dispositifs ont permis :

* la formation qualifiante de 2600 jeunes déscolarisés et finalistes CED de la région de Ségou dont 40% de filles sur les métiers porteurs de développement économique régional,
* la mise en place de 26 Bureaux de Liaison École/Entreprises (BLEE) au niveau des CFP/IFP de la région de Ségou dans le cadre de l’insertion des jeunes,
* la formation de 1932 actifs de l’économie sur les filières porteuses de développement économique,
* 1500 jeunes ruraux formés par le dispositif de tutorat,
* 250 jeunes ruraux formés par l’apprentissage de type dual,
* 1000 jeunes ruraux formés par les Maisons Familiales Rurales (MFR),
* 4500 jeunes ruraux formés en l’alphabétisation fonctionnelle,
* 7500 jeunes formés dans les métiers agro-sylvo-pastoral,
* le financement de 3000 Activités Génératrices de Revenus (AGR),
* la Formation en apprentissage auprès des maitres d’apprentissage aux métiers artisanaux et agrosylvopastoraux de 6000 jeunes et femmes (pour la première session 2000 jeunes et la seconde session 4000 jeunes),
* la formation en pédagogie et en docimologie selon l’approche par compétence de 1000 maitres d’apprentissage et des formateurs des CFP/IFP de la région,
* 750 Micro Entreprises Rurales (MER) appartenant aux jeunes ruraux ont été créées et appuyées,
* 10 GIE des jeunes ruraux sur les prestations de services,
* 7500 emplois ont été créés pour les jeunes.

Le Conseil Régional de Ségou, beaucoup plus que les autres collectivités, a obtenu des résultats forts intéressants dans le domaine de l’emploi et de l’insertion des jeunes. Ce qui en fait une vitrine pour les autres. Cependant, la faible capacité de mobilisation des ressources internes et de celle devant être attribuées par l’État fait que les actions sont assez souvent non inscrites dans la durée.

### III.2.2. Centre régional des ressources de Ségou

Le Centre Régional des Ressources pour l’Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (C2R) est un « *ensemble de dispositifs d’assurance-qualité/équité des enseignements et formations professionnels qui sert d’interface entre la demande et l’offre de formation »*. C’est un outil technique à la disposition du Conseil Régional qui analyse les besoins en formation, fait le point sur la capacité de répondre à ces besoins au niveau de l’offre disponible, au besoin apporte le contenu nécessaire pour répondre aux besoins exprimés.

L’expérience de mise en œuvre du C2R est en cours pour une période de sept ans, sa réussite ou pas va ou non valider la décision de le dupliquer dans les autres régions administratives du Mali.

### III.2.3. Conseils et Appui pour l’Éducation à la Base (CAEB)

CAEB (Conseils et Appui pour l’Éducation à la Base) est une ONG nationale de droit malien créée en 1994 par de jeunes cadres nationaux pour apporter leurs contributions à l’amélioration des conditions de vies des populations pauvres et vulnérables du Mali. CAEB travaille dans plusieurs localités du Mali à travers des projets et programmes dans les domaines de l’agriculture, la santé, l’éducation, la formation professionnelle et l’emploi des jeunes, le WASH etc. financés par des partenaires techniques et financiers dont SOS FAIM.

Dans le domaine de la formation professionnelle et de l’insertion des jeunes, à travers ses actions en milieu rural, CAEB justifie d’expérience de terrain sur :

* pour les jeunes de 15 à 25 ans :
  + la formation technique des jeunes dans les filières artisanales et agropastorales à travers le tutorat,
  + leur insertion à l’emploi à travers leur installation (apport en kit de démarrage) suivi et appui – conseil dans la gestion de leurs entreprises,
  + la mise en relation avec les institutions financières pour le financement de leurs besoins en financements complémentaires et l’appui dans l’élaboration de plans d’affaires.
* pour les jeunes de 18 à 35 ans :
  + la facilitation de proximité pour faire émerger les idées de projets d’entreprises des jeunes et leurs besoins de formation,
  + la formation et l’appui aux jeunes dans le développement de leurs plans d’affaire,
  + l’accompagnement post financement des entreprises et,
  + la formation en alphabétisation axée sur les outils de gestion.
* pour les jeunes diplômés des Centres d’Apprentissage Agricole (CAA) : Développer un partenariat avec la structure afin de faciliter l’installation de ses jeunes diplômés dans leurs filières de formation.

De par l’expérience de CAEB, la quasi-totalité des collectivités communales arrivent à peine à assurer leurs dépenses de fonctionnement. Sur la question de l’emploi et l’insertion des jeunes, il n’y a pas de conseiller dédié, les activités consistent à accompagner les initiatives prises par les projets / programmes et autres intervenants. Ainsi, « *Pour que les communes puissent jouer pleinement leurs rôles en matière de promotion de l’emploi des jeunes il faut les appuyer par la mise en place d’un organe communal chargé de l’orientation et de la planification des actions de formation, d’emploi et d’insertion des jeunes. Cet organe doit être placé sous la responsabilité d’un conseiller et composé de représentants de la commune, des différents corps de métiers existant dans la commune et des services techniques. Cet organe aura pour tâches :*

* *d’initier des réflexions stratégiques sur la situation des jeunes et leur employabilité,*
* *d’orienter les actions de la commune en matière d’emploi des jeunes,*
* *d’informer, orienter et sensibiliser les jeunes sur les filières porteuses ou à grand potentiel économique génératrices de revenus,*
* *d’évaluer les besoins des jeunes en matière de formation professionnelle, trouver des possibilités locales pour leur formation et le financement de leurs initiatives,*
* *de mobiliser des ressources auprès des projets, personnes de bonne volonté pour l’appui aux initiatives et entreprises des jeunes,*
* *de faciliter la mise en relation des jeunes avec les institutions financières pour le financement de leurs initiatives/entreprises,*
* *d’assurer le suivi de la gestion des entreprises des jeunes après financement afin qu’ils respectent leurs engagements en remboursant intégralement les prêts contractés ».*

### III.2.4. Confédération Nationale des Organisations Paysannes (CNOP)

Créée en 2002, la CNOP regroupe une douzaine de faîtières nationales paysannes dont la FENAJER. Ses principales interventions portent sur le renforcement de capacité de ses membres, le plaidoyer et le lobbying des intérêts du monde paysans. Par ailleurs, la CNOP est l’interlocuteur de l’État dans l’application du volet formation professionnelle de la Loi d’Orientation Agricole (LOA) d’une part et d’autre part est fortement engagé dans la diffusion de l’Agro écologie à travers la formation des formateurs relais et leur mise à la disposition de ses membres.

## III.3. Intervention des structures en charge de l’amélioration de l’employabilité et de l’insertion des jeunes

### III.3.1. Agence pour la Promotion de l’Emploi des Jeunes (APEJ)

L’APEJ est un Établissement Public à caractère Administratif, doté de la personnalité morale et de l’autonomie financière et placé sous la tutelle du Ministre en charge de l’Emploi. Organe d’exécution du Programme Emploi-Jeunes (PEJ), il a pour missions de concourir à la création d’emplois pour les jeunes en milieux rural et urbain, diplômés ou non, notamment en facilitant l’accès au marché du travail et au crédit. Ainsi, le groupe cible est constitué de jeunes (hommes et femmes) âgés de 15 à 40 ans y compris ceux de la diaspora.

L’APEJ intervient dans le cadre du PEJ à travers trois composantes :

* **Composante 1** : Renforcement de l’employabilité des jeunes portant sur l’organisation de stages de formation professionnelle, la reconversion/adaptation à des postes de travail, l’apprentissage, les stages de qualification dans les entreprises privées et les organisations non gouvernementales et l’organisation de Chantiers – Écoles HIMO ;
* **Composante 2** : Développement de l’esprit d’entreprise portant sur la promotion de la culture entrepreneuriale, la promotion de l’entreprenariat jeune, la formation à l’entreprenariat, le renforcement des capacités des Bureaux d’études, le développement d’un dispositif d’appui /conseil aux jeunes entrepreneurs, le développement du coaching et le développement du système d’incubation ;
* **Composante 3** : Renforcement du dispositif de financement des projets des jeunes en ciblant les liens de coopération avec les acteurs du secteur financier, les relations avec les Institutions de microcrédit, le développement d’un mécanisme de financement direct par le FNEJ des projets des jeunes et la consolidation du Fonds National pour l’Emploi des Jeunes.

Outre le Programme Emploi Jeunes (PEJ), l’APEJ exécute d’autres projets tendant à promouvoir l’emploi des jeunes notamment avec l’appui des partenaires techniques et financiers dont :

* le Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ) pour son volet Entreprenariat des jeunes ayant une éducation limitée sur financement de la Banque Mondiale ;
* le 3ème Programme Indicatif de Coopération du Grand-Duché de Luxembourg (PIC III) ;
* le Projet Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) pour la réalisation de chantiers-écoles en HIMO financé par le FIDA ;
* le Projet l’Emploi des Jeunes crée des opportunités ici au Mali (EJOM) financé par l’Union Européenne ;
* le Projet de mise en place du dispositif « Espaces Orientation Jeunesse » en partenariat avec Swisscontact ;
* le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la Région de Koulikoro (PRESAN KL) sur financement Fonds Africain de Développement (BAD) ;
* le Projet Régional d’Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) financé par la Banque Mondiale ;
* le Projet ENABEL/PAJERKO qui vise à renforcer l’employabilité des jeunes dans le secteur rural à travers l’entrepreneuriat agropastoral dans la Région de Koulikoro.

*Entre 2004 et 2021, les interventions de l’APEJ ont touché environ 185 295 jeunes diplômés et non diplômés.*

### III.3.2. Antenne de Développement d’Afrique Francophone Occidentale (ADAFO)

ADAFO intervient au Mali en collaboration avec l’ONG belge VIA Don Bosco qui soutient l’enseignement et l’emploi des jeunes en Afrique et en Amérique Latine. Les partenaires sont les Centres Père Michel de Bamako, St Jean Bosco de Touba et de Sikasso. Ces centres proposent des offres de formation ci-après :

* Cours classiques du jour dans l’ETP (CAP/BT/certification) dans les filières techniques / industrielles et Agriculture qui ciblent les jeunes de 15 à 30 ans,
* Formation duale,
* Formation professionnelle,
* Formations modulaires de courte durée,
* Alphabétisation…

Afin de rechercher une adéquation entre volonté d’insertion professionnelle des jeunes et qualification demandée par les entreprises de la place, les stratégies ci-après ont été développées :

* Amélioration continue des équipements et infrastructures de formation professionnelle,
* Renforcement continu des capacités des formateurs (Technique, pédagogique…)
* Adaptation continue des programmes de formation aux besoins des employeurs, de l’économie locale, à l’entreprenariat,
* Dispositif d’accompagnement des jeunes de l’orientation à l’insertion professionnelle ou à l’auto emploi,
* Réalisation régulière d’études et de recherches sur les thématiques de l’Enseignement Technique et la Formation Professionnelle,
* Stratégie de partage d’expérience entre pairs, partenaires de Via Don Bosco (12 pays Afriques, Haïti, Amérique latine…réseau DB Tech Africa…),
* Stratégie de formation intégrale (technique, life skills…du groupe cible).

Le partenariat avec les entreprises du secteur privé se traduit par :

* la Collaboration pédagogique (visite pédagogique, stage, cadre de recueil - atelier commun, des feedbacks des employeurs sur les compétences complémentaires à ajouter au PRG officiel…),
* la collaboration au RC des formateurs (stage de perfectionnement en entreprise…offre de formation aux agents des entreprises…),
* la collaboration sur l’emploi salarial des jeunes,
* l’apport des entreprises en équipements pédagogiques de formation.

Les dispositifs d’insertion socioprofessionnelle des jeunes se déclinent sous forme de :

* dispositif d’insertion salariale (RC des jeunes TRE, Entretien d’embauche, veille des offres d’emploi, recherche terrain d’opportunités d’emploi, réseautage entre jeunes, partenariat avec les entreprises…),
* dispositif d’insertion via l’entreprenariat (RC des apprenants en entreprenariat, appui conception PA, recherche financement, suivi post création : Start Up, Entreprise en croissance…),
* dispositif de formation complémentaire continue des anciens apprenants des CFP\_DB

Les défis qui entravent l’accès des jeunes à l’emploi et à la formation sont liés à :

* l’accessibilité géographique (formation - emploi),
* la qualité de l’éducation/ formation et de l’emploi,
* la faible disponibilité et fiabilité des données économiques et sociales,
* le déficit dans la diffusion des opportunités d’emploi jeune,
* la faible culture de recherche d’information chez les jeunes en quête d’emploi.

### III.3.3. FAO

Le projet GCP/MLI/044/LUX « Contribution à l’insertion professionnelle et au renforcement de la résilience des jeunes en milieu rural dans le centre sud au Mali » est une activité de la FAO financée par la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg.

Le projet développe une approche de partenariat public – privé autour de l’emploi des jeunes en milieu rural dans les régions de Ségou et Sikasso. Cette approche a été expérimentée avec succès par la FAO en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Elle bonifie le système d’apprentissage Junior Farmers Field Live School (JFFLS) : École pratique d’Agriculture et d’apprentissage à la vie pour les jeunes par l’animation d’un cadre partenarial regroupant les principaux intervenants évoluant sur la question de l’emploi des jeunes en milieu rural. Pour favoriser cette dynamique partenariale, le dispositif de mise en œuvre du Projet s’appuie sur les services techniques régionaux de l’Emploi et de la Formation Professionnelle d’une part et d’autre part ceux de l’Agriculture au niveau région, cercle et commune.

Le projet a pour cible les jeunes de 15 à 40 ans avec une priorité sur les jeunes de 15 à 24 ans intervenant dans l’agriculture. Il a permis la création de 200 emplois dans 40 coopératives et la formation des formateurs. L’un des résultats du projet est aussi la formation des jeunes en technique d’embouche.

Les leçons permettant d’engranger des résultats sont : l’identification participative des bénéficiaires des jeunes qui se regroupe en coopérative, une bonne sélection des filières et la sécurisation de l’accès à la terre.

### III.3.4. Save the Children

L’approche développée par Save the Children “Youth Innovation Lab” est centré sur l’humain et passe par les étapes ci-après à savoir :

* l’identification des défis avec les jeunes et,
* l’identification d’une solution innovante.

Les jeunes sont invités à se rendre sur le terrain avec un accompagnateur Save the children pour les analyses sur le projet et c’est à partir de là qu’ils proposent une équipe pour la mise en œuvre du projet à travers une intégration des jeunes de diverses nationalités.

### III.3.5. Cellule de Promotion de l’Entreprenariat Agricole (CPEA)

La CPEA est une initiative du Ministère en charge de l’Agriculture est un outil de développement agricole et de lutte contre l’exode des jeunes. Son bras opérationnel est constitué des Centres ruraux des prestataires des services agricoles (CRP). La vocation des CRP est de (1) réduire le chômage par la création d’emplois agricoles durables, (2) de réduire la pénibilité des travaux agricoles et (3) de concourir à la maîtrise du calendrier agricole. Chaque CRP comprend :

* comme infrastructure : un bureau pour le président, un bureau pour le gestionnaire, une salle de conférence, un magasin, un hangar, un logement de gardien, trois latrines et une cour clôturée,
* comme équipement : un tracteur, sept décortiqueuses, six motoculteurs et leurs accessoires, trois batteuses multicéréales et six faucheuses.

La CPEA a consenti une subvention des coûts des équipements de 50 % aux équipes de gestion. Dix CRP ont été opérationnalisés en 2019 et il est programmé la mise en route de 25 CRP. Les CRP sont gérés par un groupe de dix jeunes qui sont constitués en Groupement d’Intérêt Économique (GIE).

### III.3.6. Centres d’Innovations Vertes (CIV)

En partenariat avec la FENAJER, le CIV pour le secteur agroalimentaire de la GIZ a développé un concept de promotion de l’emploi des jeunes en milieu rural. Après avoir analysé les besoins par maillon dans les filières riz, pomme de terre et mangue, plusieurs paquets de services ont été définis de façon participative avec les jeunes. Trois types de microentreprises jeunes (MEJ) ont été initiés : les MEJ affiliées aux Organisations paysannes, les MEJ autonomes[[6]](#footnote-6) et les Centres Multiservices Ruraux Agricoles (CMAR). Les CMAR ont pour mandat la vente d’intrants de qualité et d’équipements innovants, le conseil agricole à travers un animateur doté d’une tablette, l’intermédiation entre les MEJ du réseau (prestataires de services) et les producteurs (clients) et l’Intermédiation entre les producteurs et le marché (vente de produits agricole).

Les jeunes individuellement ou en groupe (1 à 5 personnes) sont formés sur les techniques et en entrepreneuriat selon les types de service qu’ils souhaitent rendre : Approvisionnement en intrant, Travaux agricoles/riz, Entretien/riz, Installation et maintenance de systèmes d‘irrigation/maraîchage, Travaux agricoles dans les parcelles maraîchères, Production et vente de plants de mangue, Entretien de vergers de mangue, Cueillette de mangue, Appui-conseil, Intermédiation d’affaires.

Pour les MEJ affiliés aux OP, le CIV subventionne à 90 % les kits de démarrage au bénéfice des OP. Ce sont ces dernières qui louent les équipements pour leur prestation. Pour les MEJ autonomes, le groupe de jeunes bénéficient directement de la subvention du CIV. Pour les CMAR, le CIV subventionne au départ 50 % des coûts.

## III.4. Présentation des projets attractifs pour les jeunes

Afin de tenir de la large palette des projets initiés par les jeunes en Afrique de l’Ouest, le comité d’organisation de l’atelier a commis les antennes SOS Faim du Mali, du Burkina Faso et du Sénégal pour effectuer une sélection des projets les plus attractifs. Ainsi, trois projets attractifs ont été retenus au Sénégal et au Burkina Faso et quatre au Mali pour constituer les dix projets attractifs qui ont eu l’opportunité d’être projetés pendant l’atelier sous régional.

Le graphique ci-dessous donne la répartition par type des projets initiés par les jeunes et présentés au niveau du comité d’organisation.

**Graphique 1** : Répartition par type des projets attractifs initiés par les jeunes (%)

Ce graphique montre que :

* 37 % des projets présentés ont pour activité principale la transformation agroalimentaire utilisant diverses matières premières pour la production de tisane, de jus, de bouillon, des amandes grillés de cajou et de beurre de karité ;
* 22 % des projets présentés sont liés à la production primaire agricole comme celle du riz irrigué (Système de Riziculture Intensive - SRI) ou pluvial, du maïs et du maraîchage ;
* 10 % des projets présentés sont liés à l’embouche bovine et à la production de poule de chair ;
* 6 % des projets présentés portent respectivement sur :
  + la production arboricole (manguier et jujubiers),
  + l’adoption des principes agro écologiques dans la gestion d’une ferme,
  + la conservation de l’échalote dans des tunnels,
  + la production de charbon bio à partir des déchets domestiques,
  + la diffusion d’informations techniques et commerciales par sms,
  + la construction des voutes nubiennes.

Les difficultés qui ressortent des présentations des jeunes qui ont eu l’opportunité de voir sélectionner leurs projets sont :

* le manque d’investissement pour la recherche – développement principalement pour les projets voulant mettre sur le marché des produits innovants ;
* la faible possibilité de sceller des partenariats avec les structures intervenants en milieu rural,
* l’accès aux équipements et matériels de transformation,
* l’accès aux intrants de qualité (semences, engrais),
* l’accès au fonds de roulement pour l’approvisionnement en matières premières,
* l’accès à la formation sur les techniques de production et de transformation,
* le faible accompagnement par les autorités locales.

La sélection des projets jeunes les plus attractifs a donné les résultats ci-après :

* Food Santé : Le projet est jugé attractif parce qu’il est porté par un jeune dynamique self-made-man qui gravit petit à petit les difficultés qui jalonne sa route. Il croit fortement aux opportunités qu’offre son activité. C’est un projet de production et de transformation de betterave et autres légumes ayant un intérêt nutritionnel avéré. Le produit phare est le bouillon de betterave et d’autres boissons contenant des nutriments divers. Le promoteur estime que son entreprise a besoin de (i) mieux maîtriser la composition de ces boissons, (ii) renforcer la capacité de son personnel, (iii) accéder au financement pour accroître la capacité de production ;
* Ferme familiale intégrée : Le projet est attractif car il allie le succès et le travail dans un environnement familial. C’est une exploitation familiale moderne dans laquelle le système de production est basé sur la céréaliculture, l’arboriculture, le maraîchage et l’aviculture. Grâce à l’amélioration du système de gestion et l’intégration des différentes activités, la ferme génère des ressources substantielles permettant de rentabiliser les investissements ;
* Ferme agro écologique de Kolda : Le projet est attractif car il propose des solutions concrètes et généralement endogènes aux problèmes que rencontrent les agriculteurs. Le projet est porté par une jeune femme dynamique qui se base sur des échanges avec les structures universitaires pour apporter des solutions durables aux problèmes rencontrés.

Le choix des trois projets les plus attractifs ci-dessus décrits ne relève pas du hasard. Tout au long de l’atelier sous régional, les caractéristiques que présentent les trois promoteurs sont apparus comme indispensables à l’émergence des jeunes entrepreneurs pouvant constitués des références en milieu rural :

* le jeune promoteur de Food Santé, ne provient pas d’une famille possédant des ressources foncières. Mais il fait montre d’une abnégation et d’un sens entrepreneurial élevé et surtout d’une grande capacité de conviction qui lui permet d’approcher facilement les projets ;
* le jeune promoteur de la ferme familiale intégrée a eu l’opportunité de gérer une ferme intégrée alliant l’arboriculture et la production céréalière. De par ses capacités, il a introduit l’aviculture qui génère des ressources financières conséquentes qui a permis de mieux rentabiliser les activités de la ferme ;
* la jeune promotrice de la ferme agro écologique, en plus de sa ferme volonté de monter le défi de conduite d’une entreprise individuelle, a bénéficié d’une formation en Agroécologie dans un pays étranger. L’apprentissage de ces techniques a permis à la jeune entrepreneur agricole d’associer une activité de suivi des stagiaires universitaires qui permet à son entreprise de tester des innovations dans le domaine de l’agroécologie.

Il sort de cette démarche de sélection des projets les plus attractifs que la fibre entrepreneuriale du jeune, l’accès au foncier, la formation et le financement sont les points critiques pour la promotion de l’emploi des jeunes en milieu rural.

# STRATEGIES ET PROCEDURES RETENUES POUR LA PROMOTION DE L’EMPLOI DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Après que les jeunes aient identifié les problèmes d’accès à l’emploi, échangé sur les causes et proposé des solutions à envisager d’une part et d’autre part qu’une synthèse soit faite des appuis et succès enregistrés sur la question, le présent chapitre propose une série d’axes d’intervention de nature à contribuer, selon les jeunes participants à l’atelier sous régional, à la création d’emplois et à leur insertion en zone rurale.

## IV.1. Meilleure implication des jeunes dans les débats politiques

Après le constat de la faible audibilité de leur voix aux niveaux communal et national, les jeunes provenant des zones rurales ont proposé une série d’interventions venant renforcer leur capacité pour la défense de leurs intérêts. Ces interventions doivent concourir à la participation active des jeunes aux activités communales et régionales. Il s’agit :

* Au niveau des organisations de jeunes : d’initier des formations en gestion coopérative des membres, de former des jeunes leaders afin qu’ils soient plus percutants dans la résolution des problèmes rencontrés (au niveau local, régional et national), de préparer et animer des fora (chaque région et synthèse au niveau national) qui donnent l’occasion aux jeunes ruraux de faire du plaidoyer autour de leurs besoins (Dialogue Politique), de renforcer la médiatisation des actions des jeunes ruraux, d’organiser des voyages d’échanges et inciter au réseautage pour le partage d’expérience et de faire du plaidoyer pour l’application des textes existants dans les 3 pays et accordant des avantages aux agriculteurs ;
* Au niveau des Organisations professionnelles : de développer le plaidoyer pour la prise en charge des contraintes que rencontrent des jeunes des zones rurales.

## IV.2. Facilitation de l’accès des jeunes au financement

Le manque de financement apparaît pour les jeunes comme une difficulté insurmontable en milieu rural. Pour ce faire, des efforts doivent tendre vers l’amélioration de la qualité des plans d’affaires élaborés par les jeunes, la couverture de la garantie au niveau des structures de financement et par la suite, un accompagnement dans la gestion financière de leurs entreprises. Pour ce faire, afin de faciliter l’obtention de financement par les projets portés par les jeunes, il faut mettre en place un fonds d’appui aux jeunes ruraux ayant un guichet de proximité dédié au financement de jeunes entrepreneurs et des produits financiers adaptés aux activités de production et de transformation agricoles.

## IV.3. Participation active des jeunes au développement territorial

Afin de créer des conditions favorables permettant aux collectivités territoriales de jouer leur rôle dans l’amélioration des conditions de vie en milieu rural, il est important d’une part que l’État mette en œuvre les clauses des politiques de décentralisation à travers le transfert des moyens et d’autre part que les collectivités améliorent leur capacité de gestion des problèmes posés à leur communauté et pour lesquels ils ont été élus. Les participants à l’atelier sous régional recommandent les interventions ci-après :

* en direction des autorités communales : le ciblage des appuis selon le profil du jeune, le renforcement de capacité des élus dans la prise en charge des problématiques que rencontrent les jeunes ruraux et une communication permettant aux jeunes de mieux comprendre les services proposés et de faire prévaloir leur compétences
* en direction des jeunes : la mise en place d’incubateurs et de reconnaissance du mérite des jeunes ayant percer dans le domaine de l’entreprenariat agricole,
* en direction de l’État central : le rapprochement des structures d’appui aux jeunes, la simplification des circuits de formalisation des entreprises et l’équité dans l’octroi des appuis en direction des jeunes.

## IV.4. Amélioration de l’accès des jeunes aux marchés porteurs

Dans les pays du Sahel notamment au Mali, le secteur de la commercialisation des produits agricoles est généralement dominé par des commerçants (demi -grossistes, grossistes et détaillants) qui s’accaparent d’une part importante de la plus-value générée sur toute la chaîne. Pour améliorer la rentabilité de l’activité agricole en zone rurale, il est très important de développer un circuit de distribution qui va permettre au jeune de rentabiliser son business. Pour créer ces conditions propices pour l’attrait des jeunes vers le milieu rural, il est nécessaire de mettre à la disposition des acteurs des filières des infrastructures de base comme les sites de regroupement, les points de vente. Il est apparu aussi important pour les jeunes de faciliter leur accès aux outils de promotion d’une part et d’autre part de créer des marchés dédiés exclusivement à la commercialisation des produits locaux (bio).

## IV.5. Amélioration des compétences des jeunes ruraux

Aussi bien dans le cadre de l’emploi salarial que de l’entrepreneuriat, il a été retenu que les jeunes ont besoin de formation et de renforcement de capacité. Pour ce faire, deux types d’actions ont été proposés par les jeunes :

* l’amélioration de la qualité de la formation : Il y a un besoin de construire des structures de formation à proximité des zones de production, d’améliorer la qualité des outils de formation, d’identifier des canaux de communication plus adaptés à une population jeune et à développer des programmes pouvant valoriser la fibre entrepreneuriale des jeunes,
* la multiplication des opportunités de stages et d’apprentissage en milieu rural.

## IV.6. Facilitation de l’accès des jeunes aux facteurs de production

Dans les zones rurales, au-delà de la terre, les jeunes rencontrent d’énormes difficultés d’accès aux facteurs de production comme les équipements, les intrants de qualité, sont cités comme entravant l’accès durable des jeunes aux métiers de l’Agriculture. Pour y apporter des corrections, diverses propositions d’actions ont été faites à travers la facilitation de l’accès aux équipements et aux intrants de qualité, l’appui à l’adoption des innovations afin d’améliorer la compétitivité des chaînes de valeurs agricoles, et la facilitation de l’accès des jeunes aux infrastructures structurantes et de désenclavement.

## IV.7. Diminution de l’impact du changement climatique

Pour développer une résilience face à l’impact du changement climatique tout en intégrant les différentes activités de l’exploitation agricole, l’adoption des pratiques agro-écologiques apparait comme un moyen de stabiliser les jeunes en zone rurale. Pour y arriver, il est proposé de vulgariser et promouvoir les pratiques agro-écologiques et d’appuyer les projets utilisant les sous-produits et déchets agricoles pour la préservation de l’environnement (déforestation, production de bio pesticide…).

# PROPOSITION DE DEMARCHE POUR L’ELABORATION D’UN PLAN D’ACTIONS

L’atelier sous régional a permis de confirmer la complexité de la problématique qui existe autour de l’emploi et l’insertion des jeunes, particulièrement de ceux vivant en milieu rural. Il ressort de ces échanges de trois jours que les défis que rencontrent les jeunes en milieu rural dans leur quête d’emploi et d’insertion sont de plusieurs ordres :

* le faible niveau de développement local non favorable à la rétention des jeunes dans les zones rurales dû :
  + à l’insuffisance des services de soutien de l’État et des collectivités : Elle se traduit par la difficulté d’accès des jeunes aux initiatives de promotion de l’emploi jeune à cause de leur envergure limitée par rapport au nombre de jeunes. A ce niveau, nous pouvons citer la faible implication des jeunes en tant qu’entité dans la gestion des affaires de la collectivité,
  + la difficulté dans le ciblage des jeunes bénéficiaires : La faible connaissance des profils de jeunes (non scolarisés, déscolarisés, scolarisés sans diplôme et scolarisés avec diplômé) à travers une cartographie par collectivité territoriale fait que plusieurs jeunes passent au travers des mailles dans l’identification des projets de promotion d’emploi et d’insertion des jeunes.
* la faible compétence des jeunes dans les pratiques innovantes dans les métiers de l’Agriculture aussi bien dans la production agricole que dans les activités connexes ;
* la difficulté pour les jeunes à accéder aux facteurs de production comme la terre, les équipements, les intrants ;
* la difficulté d’accès aux marchés porteurs des productions réalisées par les jeunes afin d’assurer la rentabilité économique de leur emploi ;
* la difficulté d’accès au financement pour les jeunes, particulièrement ceux résidant en milieu rural ;
* la faible participation des jeunes aux débats politiques aux niveaux communal, régional et national due à travers les organisations de jeunes et les organisations paysannes.

Le rappel des défis ci-dessus met en exergue les principaux éléments d’une démarche durable de promotion de l’emploi et de l’insertion des jeunes en milieu rural. Hormis quelques variantes dans l’environnement institutionnel et dans les appuis, les trois pays d’Afrique de l’Ouest (Sénégal, Burkina Faso et Mali), la problématique de l’employabilité et de l’insertion se pose dans les mêmes termes. Il s’agit pour SOS Faim, dans ses zones d’intervention, de créer une synergie avec ses partenaires pour apporter les appuis nécessaires permettant de stabiliser les jeunes en milieu rural.

Le schéma ci-après illustre les besoins des jeunes et leurs attentes afin de créer les conditions favorables à l’emploi et l’insertion des jeunes en milieu rural.

**Graphique 2 : Présentation schématique des besoins et attentes des jeunes**

Pour couvrir ces besoins, les jeunes ont proposé les actions clés développés dans le tableau ci-après.

**Tableau 2 : Actions proposées au cours de l’atelier sous régional pour améliorer l’accès à l’emploi des jeunes en milieu rural**

| PROBLEMATIQUE POSEE PAR LE JEUNE EN MILIEU RURAL | OBJECTIF | ACTIONS PROPOSEES | NIVEAU DE PERTINENCE |
| --- | --- | --- | --- |
| Comment faciliter l’accès aux services de base ? | **Proposer des services répondant aux attentes des jeunes** | Créer un service conseil de proximité pouvant orienter, former et suivre les jeunes selon leur profil (non scolarisé, déscolarisé, scolarisé avec ou sans diplôme) | +++ |
| Demander la mise en place des guichets uniques au niveau des collectivités territoriales | ++ |
| Faire le plaidoyer pour limiter les coûts administratifs | ++ |
| Coordonner les interventions au profit des jeunes | + |
| Faciliter l’accès des jeunes aux infrastructures collectives de commercialisation | + |
| Simplifier les démarches administratives d’enregistrement des entreprises et d’obtention des documents utiles | + |
| **Renforcer la capacité des autorités locales à répondre aux attentes des jeunes** | Améliorer la capacité des collectivités territoriales à initier, programmer et assurer la formation et le renforcement de capacité dans les métiers de l’Agriculture des jeunes (accompagnement, apprentissage…) | +++ |
| Rendre effectif le transfert des ressources techniques et financière au niveau des collectivités | +++ |
| Amplifier et mieux cibler la construction des infrastructures de base (routes, pistes, marchés équipés, connexion internet, aménagements Agricoles) | +++ |
| Promouvoir les modèles PPP (Partenariat Public Privé) pour la réalisation des infrastructures | ++ |
| Inciter les collectivités territoriales à solliciter les projets / programmes pour la réalisation des infrastructures structurant | ++ |
| Promouvoir la digitalisation aux niveaux des collectivités et État central | ++ |
| Effectuer une cartographie des jeunes afin d’améliorer leur ciblage pour la communication officielle | + |
| Déconcentrer les services rendus par le secteur public notamment par l’octroi de stage en milieu rural et l’appui à l’entreprenariat | + |
| Attirer l’attention des autorités sur la place de l’Agriculture dans la création de la richesse nationale | + |
| Assurer la transparence dans la communication de l’État | + |
|  |  |  |  |
| Comment intensifier la formation et le renforcement de capacité des jeunes ? | **Améliorer les canaux et supports de formation afin de mieux atteindre les jeunes ruraux** | Utiliser les canaux de communication impliquant les autorités décentralisées et communautaires, les acteurs universitaires, les chambres consulaires. | +++ |
| Sensibiliser les populations à travers les radios de proximité pour leurs implications dans l’élaboration et le suivi de la mise en œuvre des PDSEC. | +++ |
| Multiplier les communications sur la participation et la mobilisation citoyenne dans les zones rurales. | +++ |
| Médiatiser les offres de formation : web tv, canaux locaux, langues locales… | ++ |
| Promouvoir l’utilisation de l’outil digital (sms, site, code barre…) adapté au monde rural. | ++ |
| Vulgariser et promouvoir les pratiques agro-écologiques | + |
| **Adapter les offres et renforcement de capacité aux besoins des jeunes** | Développer l’apprentissage en milieu rural | +++ |
| Développer des programmes de stages de perfectionnement en entreprise pour les jeunes en milieu rural et faciliter par la suite leur installation. | ++ |
| Promouvoir la signature des conventions et partenariats entre les structures de formation agricoles et les entreprises afin de faciliter les stages aux apprenants. | ++ |
| Octroyer des bourses de formation aux jeunes et les orienter dans des centres de référence. | ++ |
| Accentuer le partenariat Public Privé (PPP) pour améliorer la formation : Amener les entrepreneurs jeunes à exprimer leurs besoins, amener l’État à organiser les formations dans ce sens et aider les jeunes à choisir les filières en fonction des besoins des entreprises. | ++ |
| Développer le mentorat | ++ |
| Renforcer la capacité formative des centres de formation | + |
| Payer des stages de perfectionnement aux jeunes | + |
| **Renforcer la capacité des jeunes en gestion coopérative** | Préparer et animer des fora (chaque région et synthèse au niveau national) qui donnent l’occasion aux jeunes ruraux de faire du plaidoyer autour de leurs besoins (Dialogue Politique), | +++ |
| Intensifier la formation en gestion coopérative des membres, | ++ |
| Soutenir et former les jeunes leaders afin qu’ils soient plus percutants dans la résolution des problèmes rencontrés (au niveau local, régional et national), les OP à travers des formations en langue locale | ++ |
| Renforcer la médiatisation des actions des jeunes ruraux, | + |
| Organiser des voyages d’échanges et inciter au réseautage pour le partage d’expérience | + |
| Faire du plaidoyer pour l’application des textes existants dans les 3 pays et accordant des avantages aux agriculteurs | + |
| Développer le plaidoyer pour la prise en charge des contraintes que rencontrent des jeunes des zones rurales | + |
|  |  |  |  |
| Comment faciliter l’accès des jeunes aux facteurs de production ? | **Institutionnaliser l’attribution des parcelles de production pour les jeunes** | Inclure dans les schémas d’aménagements des terroirs des portions de terre exclusivement réservées aux jeunes et aux femmes | +++ |
| Spécifier et augmenter le quota de terre alloué aux jeunes (hommes et femmes) dans les nouveaux aménagements | ++ |
| Inclure les jeunes dans les Commissions Foncières (COFO) et doter ces dernières de moyens | ++ |
| Veiller à l’application stricte des textes sur le foncier | + |
| **Favoriser un meilleur accès des jeunes à la terre au niveau communautaire** | Développer des conventions d’exploitation des terres et autres facteurs de production par les jeunes avec partage des revenus et des risques (État – Jeunes et Propriétaire foncier – Jeune) afin de faciliter l’émergence de pôles de développement | +++ |
| Identifier les bons candidats pour l’attribution des parcelles dans le cadre des programmes d’insertion des jeunes | + |
| **Faciliter l’accès des jeunes aux équipements et aux intrants de qualité** | Faciliter l’accès jeunes producteurs et transformateurs aux équipements performants | +++ |
| Faciliter l’accès aux intrants pour la production et de transformation | +++ |
| Promouvoir la mise en place des ateliers de construction en milieu rural (ex Cas de l’atelier CAFON à Niono, région de Ségou) | ++ |
| Inciter les jeunes entrepreneurs artisans à améliorer la technologie dans la fabrication des équipements Agricoles | + |
| Organiser les jeunes artisans et entrepreneurs en coopérative (ex : opération 100 000 charrues au Burkina) | + |
|  |  |
| **Faciliter l’accès aux infrastructures** | Amplifier et mieux cibler la construction des infrastructures de base (routes, pistes, marchés équipés, connexion internet, aménagements Agricoles), | +++ |
| Inciter les collectivités territoriales à solliciter les projets / programme pour la réalisation des infrastructures structurantes, | ++ |
| Promouvoir les modèles PPP pour la réalisation des infrastructures, | + |
| Solliciter l’État pour la subvention des infrastructures | + |
| **Faciliter l’accès aux pratiques innovantes** | Intensifier et moderniser les systèmes de production | +++ |
| Accompagner les unités locales de transformation | +++ |
| Introduire l’innovation dans les métiers de l’Agriculture notamment à travers les NTIC | ++ |
|  |  |  |  |
| Comment identifier et mieux exploiter les opportunités de commercialisation des productions ? | **Améliorer la compétitivité des chaînes de valeurs dans lesquelles évoluent les jeunes** | Mettre en place des marchés dédiés exclusivement à la commercialisation des produits locaux (bio) | +++ |
| Introduire l’innovation dans les métiers de l’agriculture | ++ |
| Initier ou mieux exploiter les études d’opportunités sur la compétitivité des filières agricoles | + |
| Appuyer les tests d’innovation des nouveaux produits dans les unités locales de transformation | + |
| Faire la promotion des produits issus des entreprises de jeunes | + |
|  |  |  |  |
| Comment faciliter l’accès des jeunes au crédits et subventions pour leurs projets ? | **Mettre en place un dispositif de financement adapté aux besoins des jeunes en milieu rural** | Créer un fonds d’appui aux jeunes ruraux afin de faciliter leur accès à un premier crédit | +++ |
| Loger au niveau des institutions de financement un fonds de garantie au profit des jeunes | +++ |
| Mettre en place des produits financiers adaptés et inciter les banques à améliorer leur capacité d’analyse des activités agricoles | +++ |
| Faciliter l’accès des jeunes à la terre à travers un crédit-bail foncier | ++ |
| Mettre en place un mécanisme de financement budgétisé et un guichet dédié au financement de jeunes entrepreneurs | ++ |
| Réduire les taux d’intérêt à travers une approche de partage des risques | ++ |
| Promouvoir le financement participatif | + |
| Alléger les procédures d’obtention de crédit et développer les modèles de financement participatif | + |
| **Impliquer et rapprocher les jeunes des dispositifs de financement** | Subventionner les équipements et les infrastructures de base | +++ |
| Appuyer les projets utilisant les sous-produits et déchets agricoles pour la préservation de l’environnement (déforestation, production de bio pesticide…) | ++ |
| Renforcer la capacité des jeunes en négociation et éducation financière | ++ |
| Aider les jeunes à élaborer des business plans de qualité | ++ |
| Assurer la gestion transparente et équitable des fonds destinés aux jeunes | + |
| Informer les jeunes sur les opportunités de financement | + |
| Déconcentrer les infrastructures de crédit | + |
|  |  |  |  |
| Comment assurer la défense des intérêts des jeunes ? | **Valoriser l’image de l’agriculture et des jeunes agriculteurs** | Soutenir et former les jeunes leaders afin qu’ils soient plus percutants dans les organisations de jeunes (au niveau local, régional et national), les OP à travers des formations en langue locale | +++ |
| Valoriser les organisations de jeunes à travers leur implication sur les questions d’intérêt général | +++ |
| Mettre en place des incubateurs afin qu’il y ait l’émergence de jeunes modèles pouvant être parrainés | +++ |
| Promouvoir l’agriculteur en tant qu’entrepreneur | +++ |
| Renforcer la médiatisation des actions des jeunes ruraux | +++ |
| Préparer et animer des fora (chaque région et synthèse au niveau national) qui donnent l’occasion aux jeunes ruraux de faire du plaidoyer autour de leurs besoins (Dialogue Politique) | ++ |
| Informer les jeunes sur les « *success stories* » d’agriculteurs ruraux qui accèdent à toutes les commodités disponibles au niveau des centres urbains | ++ |
| Faire du plaidoyer pour l’application des textes existants dans les 3 pays et accordant des avantages aux agriculteurs | ++ |
| Choisir les bons candidats pour bénéficier de l’accompagnement afin qu’ils servent d’exemples | + |
| Créer un programme « jeunes ambassadeurs » pour l’agriculteur | + |
| Donner des primes aux jeunes agriculteurs performants | + |
| Valoriser la compétence des jeunes agriculteurs non diplômés | + |
| Organiser des voyages d’échanges et inciter réseautage pour le partage d’expérience | + |

# CONCLUSION

L’atelier sous régional a tenu toutes ses promesses. Avec 70 participants environ, parmi lesquels plus de la moitié étaient des jeunes entrepreneurs, les problèmes qui se posent à l’emploi et à l’insertion des jeunes dans les pays du Sahel ont été franchement abordés. Par la suite, les débats et présentations ont porté successivement sur les principales interventions mises en œuvre pour atténuer les effets de ces problèmes et les solutions que proposent les jeunes pour faciliter leur accès à l’emploi. Les solutions proposées ont fait ressortir la complexité de la question de l’emploi et l’insertion des jeunes, particulièrement de ceux résidant en zone rurale. Les axes d’intervention formulés pour mener ce combat contre le chômage des jeunes sont classés sous les trois rubriques ci-après :

* l’amélioration de l’employabilité des jeunes en zone rurale à travers la formation et le renforcement de capacité dans la maîtrise des métiers liés à l’agriculture ;
* la création de conditions propices au développement local par les collectivités territoriales afin de faciliter l’accès aux35 services de base ;
* la facilitation de l’accès aux facteurs de production.

De l’avis des participants jeunes provenant des trois pays (Mali, Burkina Faso et Sénégal), l’atelier a été une réussite totale et à donner l’opportunité aux jeunes du Sahel d’échanger sur leur avenir dans le monde rural et surtout de lier des connexions pouvant se développer en réseau utiles pour les échanges d’expérience.

L’évaluation a fait ressortir une satisfaction des participants quant à l’atteinte des objectifs de l’atelier, la qualité des échanges sur la question de l’emploi des jeunes, aux techniques d’animation et à l’organisation logistique. Le tableau ci-après récapitule les résultats de l’évaluation[[7]](#footnote-7).

**Tableau 3 : Récapitulatif du résultat de l’évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| QUESTION D’EVALUATION | NOTES DES PARTICIPANTS |
| 1. Avez-vous l’impression d’avoir mieux compris la problématique de l’emploi des jeunes en milieu rural ? | 4,2 / 5 |
| 1. Les objectifs de l’atelier ont-ils été atteints ? | 4 / 5 |
| 1. Les techniques d’animation utilisées (Utilisation de post-its, cercle Samoan, …) vous ont- elles satisfaites ? | 4,2 / 5 |
| 1. La prestation des facilitateurs a-t-elle été à la hauteur de vos attentes ? | 4,2 / 5 |
| 1. La durée de l’atelier a-t-elle été adéquate par rapport à son contenu ? | 3,2 / 5 |
| 1. La logistique de l’atelier (horaire, lieu, repas,…) vous a-t-elle convenue ? | 4,3 /5 |

# ANNEXES

**Annexe 1** : Présentation Mohamed AMARA

**Annexe 2** : Présentation Ndeye Seinabou POUYE

**Annexe 3** : Présentation Direction Nationale de l’Emploi (DNE)

**Annexe 4** : Présentation Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP)

**Annexe 5** : Note technique Agence Pour la Promotion de l’Emploi (APEJ)

**Annexe 6** : Présentation Centre Régionale des Ressources (CRR)

**Annexe 7** : Présentation ADAFO Via Don Bosco

**Annexe 8** : Note technique Conseil et Appui pour l’Éducation de Base (CAEB)

**Annexe 9** : Présentation FENAJER / CIV – MEJ

**Annexe 10** : Présentation Conseil Régional de Ségou

**Annexe 11** : Quelques images des papiers padex utilisés au sein des groupes de travail identification des « Problèmes – Causes - Solutions »

**Annexe 12** : Présentation Objectifs et Programme

**Annexe 13** : Présentation rappel des activités du jour 1

**Annexe 14** : Présentation Synthèse

**Annexe 15** : Résultat de l’évaluation de l’atelier

**Annexe 16**: Liste de présence

***Annexe 17 : Agenda de l’atelier***

| **HORAIRE** | **RUBRIQUES** | **RESPONSABLES** |
| --- | --- | --- |
| **Jour 1 : Analyse des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes** | | |
| 8 :30 – 9 :00 | Accueil – installation participants | Comité d’organisation |
| 9 :00 – 10 :00 | Cérémonie d’ouverture :   * Discours de bienvenue du Maire de la Commune III * Mots d’introduction SOS FAIM * Discours d’ouverture du Ministre (Emploi et formation professionnelle) | Maître cérémonie |
| 10 :00 – 10 :30 | **Retrait des officiels**  **Pause – café** | Comité d’organisation |
| 10 :30 – 11 :00 | Auto présentation des participants  (Prénom, Nom et événement important) | Facilitateurs |
| 11 :00 – 11 :30 | Présentation des objectifs de l’atelier  Présentation et validation de l’agenda | Facilitateurs |
| 11 :30 – 13 :30 | **Webinaire** :   * Introduction * Intervenants webinaire :   + Mohamed Amara : *Comment prendre en compte la jeunesse dans la transformation de la société ?*   + Mme Ndeye Seynabou Pouye : *Comment faciliter les relations entre les collectivités locales et les jeunes pour accroitre l’attractivité des zones rurales, notamment en matière d’emploi et d’activités économiques ?* * Questions/réponses | Facilitateurs/SOS Faim |
| 13 :30 – 14 :45 | **Pause-déjeuner** | Comité d’organisation |
| 14 :45 – 16 :00 | **Tables rondes** autour des questions clés retenues à l’issue du webinaire :   * **Table ronde 1** : Questions tirées de l’exposé de Mohamed Amara * **Table ronde 2** : Questions tirées de l’exposé de Seynabou Pouye | Mr Amara  Mme Pouye |
| 16 :00-16 :30 | Plénière des tables rondes | Rapporteurs des tables rondes |
| **Jour 2 : suite de l’analyse des difficultés et présentation des réponses actuelles** | | |
| 09 :00 – 09 :15 | Rappel des points clés de la journée précédente et de l’agenda du jour 2 | Facilitateurs |
| 09 :15 – 10 :30 | * Introduction à la technique d’animation utilisée * Analyse des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes dans les 3 pays concernés (15mn inscription sur carton, 15 mn pour synthèse en sous-groupe) * Synthèse   Acteurs impliqués : tous les participants | Facilitateurs |
| 10 :30 – 11 :00 | **Pause-café** | Comité d’organisation |
| 11 :00 – 12 :00 | **Présentation d’expériences des partenaires, PTF et services publics locaux**   * Introduction : Présentation des TdR des tables rondes   **Table ronde 1 : S**tratégie de renforcement des capacités / formation professionnelle  **Intervenants**: DNFP, Lux/Dév, Centre Régional des ressources de Ségou, ADAFO (Via Don Bosco), Expériences Burkina Faso / Sénégal.  **Table ronde 2 : S**tratégie pour l’insertion des jeunes comme salariés et le développement de l’entreprenariat  **Intervenants**: DNE, APEJ, FAO, Save the Children, , FENAJER, CNOP, Expériences Burkina Faso / Sénégal.  **Table ronde 3 : S**tratégie de prise en compte des jeunes dans les politiques et programmes de développement territorial  **Intervenants :** Conseil Régional de Ségou, commune rurale de Kolokani, CAEB, CPEA – MA, Expériences Burkina Faso / Sénégal. | Facilitateurs |
| 12 :00 – 12 : 45 | Restitution des résultats et synthèse en plénière. | Rapporteurs des tables rondes |
| 12 :45 – 14 :00 | **Pause-déjeuner** | Facilitateurs |
| 14 :00 – 14 :45 | **Présentation de projets développés par des jeunes**   * Introduction sur la présentation vidéo des projets de jeunes * Présentation de la vidéo des 10 projets des jeunes * Sélection des 3 projets retenus pour la séance de Q/R en plénière. | Facilitateurs |
| 14 :45 – 15 :45 | Séance de questions/réponses sur les 3 projets de jeunes retenus, en plénière | Facilitateurs |
| **Jour 3 : réflexion sur l’actualisation/adaptation des réponses** | | |
| 09 :00 – 09 :15 | Rappel des points clés de la journée précédente et de l’agenda du jour 3 | Facilitateurs |
| 09 :15 – 10 :30 | **Travaux de groupes : réflexion pour identifier des propositions d’actions pour améliorer l’attractivité et l’emploi des jeunes en zones rurales**  Introduction à la méthode d’animation Samoan  **Groupe de travail 1** : Réflexion sur des propositions d’actions à mener pour favoriser l’emploi salarié des jeunes, valoriser l’entreprenariat agricole et assurer la promotion des activités économiques connexes.  **Groupe de travail 2** : Réflexion sur des propositions d’actions à mener pour favoriser l’implication des jeunes dans les OP et les débats politiques pour leur émergence sociopolitique et économique  **Groupe de travail 3** : **R**éflexions sur des propositions d’actions dans le cadre du développement territorial pour améliorer l’attractivité des zones rurales | Facilitateurs |
| 10 :30 – 11:30 | Plénière : Partage des résultats des différents groupes | Rapporteurs |
| 11 :30 – 12 :00 | **Pause-café** | Comité d’organisation |
| 12 :00 – 13 :00 | Conclusions : suggestion d’éléments à mettre en place pour améliorer l’attractivité et l’emploi des jeunes en zones rurales | Facilitateurs |
| 13 :00 – 13 :15 | Clôture de l’atelier | Ministère ou SOS FAIM |
| 13 :15 – 14 :15 | **Pause-Déjeuner** | Comité d’organisation |

1. Réseau des Organisations Paysannes et producteurs de l’Afrique de l’Ouest [↑](#footnote-ref-1)
2. FENAJER : Fédération Nationale des Jeunes Ruraux [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir Annexe 3 pour plus de détail [↑](#footnote-ref-3)
4. Voir Annexe 4 pour plus de détail [↑](#footnote-ref-4)
5. Voir Annexe 10 pour plus de détail [↑](#footnote-ref-5)
6. Voir Annexe 9 pour plus de détail [↑](#footnote-ref-6)
7. Voir document d’évaluation Annexe 15 [↑](#footnote-ref-7)